



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 avril 2010

POLITIQUE D'INSERTION - CONVENTION  
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET  
L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE NIORTAISE  
(A.I.N.)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
01 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie LEONARD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE POLITIQUE D'INSERTION - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE NIORTAISE (A.I.N.)**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Afin de maintenir et développer le lien social, la ville de Niort a engagé, depuis plusieurs années, des actions pour accompagner des politiques d'emploi. Depuis 1996 notamment, la ville de Niort a recours à l'Association Intermédiaire Niortaise (AIN) pour faire face à des besoins ponctuels et de courte durée ou encore à des travaux de petit entretien. Pour ce faire, une convention établit les conditions et modalités de mise à disposition par l'AIN de personnes en recherche d'emploi, en grande difficulté professionnelle et sociale. C'est notamment dans ce cadre que la prestation des opérations « coup de poing » propreté s'effectue.

Compte tenu de l'importance de cette démarche qui conjugue l'insertion et la professionnalisation des personnes en difficulté et la continuité du service public, il s'avère nécessaire de reconduire cette convention en 2010.

Les crédits seront imputés au budget primitif à hauteur de 90 000 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la ville de Niort et l'Association Intermédiaire Niortaise ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 45 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 0  |

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**